

SESSION 2026



**CAPES
CONCOURS EXTERNE ET CAFEP
(BAC + 3)**

SECTION : LANGUES RÉGIONALES

BRETON

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ 2

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version. La seconde partie porte sur une analyse critique des faits de langue à rédiger en français. L'épreuve se fonde sur un dossier composé de documents de nature variée dans la langue régionale mais aussi en français. Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

PREMIÈRE PARTIE – TRADUCTION
(moitié de la note de l'épreuve)

Document 1

Thème : vous traduirez en breton l'intégralité du texte suivant.

Dans la polyphonie bruyante des repas de fête, avant que surviennent les disputes et la fâcherie à mort, nous parvenait par bribes, entremêlé à celui de la guerre, l'autre grand récit, celui des origines.

5 Des hommes et des femmes surgissaient, sans autre désignation parfois que leur titre de parenté, « père », « grand-père », « arrière-grand-mère », réduits à un trait de caractère, une anecdote, drôle ou tragique, à la grippe espagnole, l'embolie ou le coup de pied de cheval qui les avaient emportés – des enfants qui n'avaient pas atteint notre âge, une cohorte de figures qu'on ne connaîtrait jamais. Se mettaient en place les fils d'une parenté difficiles à débrouiller durant des années
10 jusqu'à ce qu'enfin on puisse délimiter correctement les « deux côtés » et séparer ceux qui nous sont quelque chose par le sang de ceux qui ne nous sont « rien ». [...]

15 Les garçons et les filles étaient partout séparés. Les garçons, êtres bruyants, sans larmes, toujours prêts à lancer quelque chose, cailloux, marrons, pétards, boule de neige dure, disaient des gros mots, lisaient *Tarzan* et *Bibi Fricotin*. Les filles, qui en avaient peur, étaient enjointes de ne pas les imiter, de préférer les jeux calmes, la ronde, la marelle, la bague d'or.

Annie Ernaux, « Les années », *Écrire la vie*, Paris, Quarto Gallimard, 2011, p. 939-948

Document 2

Version : vous traduirez en français l'intégralité du texte suivant.

5 E-ser debriñ e dammoù bara soubet a loidaoù lizidant edo ar beleg o selaou. Ne grede ket sellout eeun ouzh ar markiz, pa oa hogozik sur da vezañ klevet un dister a gridienn en e vouezh, ar vouezh ken sec'h-se da gustum, ken reut, ken divrall. Boas evel ma oa-eñ da glevout anzavadennoù mezhek digant e barrezianiz e ouie anavezout difazi donedigezh an daeroù. E damskeud ar gador a binijenn, gwarezet klet a-dreñv ar gaelig koad, e c'helle gouzañv hep re a drubuilh holl boanioù e vreudeur, e c'hoarezed kentoc'h, rak dibaot eo gant ar baotred ezteuler o glac'har. Met en dro-mañ, tal-ouzh-tal gant ar markiz, en em sante Jafrez Ar Galloù bihanoc'hik e galon. Rak gwelout ur gwaz, ur galedenn a zen evel hemañ, e geneil

- 10 nemetañ e gwirionez, e welout dare da ouelañ, ne oa ket un dra a ouie ober. Kavout a reas da pa zeuas Zeli en-dro, hag hi da drotellat tro-dro d'an daol evit adtapout al lestrad soubenn, ha da vont kuit, ha da zistreiñ adarre gant ur pladad dluzhed en o gwelead panez hag avaloù rostet; rak evit bezañ Gwener ne veze morse peursec'h ar peuriñ er maner. Ur mousc'hoarzh a drugarez a daolas d'ar vatezh, ken evit he
- 15 meuzioù friant hag evit bezañ deuet e koulz da droc'hañ kaoz ar markiz.

Mich Beyer, *Azvent*, An Alarc'h embannadurioù, Lannuon, 2013, p. 24.

<p style="text-align: center;">SECONDE PARTIE – ANALYSE DE FAITS DE LANGUE (moitié de la note de l'épreuve)</p>
--

1. **Document 1** : vous expliquerez l'usage et les différentes formes des prépositions en breton en vous appuyant sur des exemples tirés de votre traduction.
2. **Document 2** : vous analyserez grammaticalement la syntaxe de la phrase soulignée (l. 10-14).
3. **Document 2** : vous analyserez grammaticalement l'usage de « pa » (l. 2) et l'expression « ur galedenn a zen » (l. 9).

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
LBE	0441E	102	4062

▪ **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
LBF	0441E	102	4062